LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE: MODES D’INVESTIGATION

1. Qu’est-ce que la méthodologie de la recherche ?

La recherche scientifique est un processus dynamique ou une démarche rationnelle qui permet d’examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d’obtenir des réponses précises à partir d’investigations. Ce processus se caractérise par le fait qu’il est systématique et rigoureux et conduit à l’acquisition de nouvelles connaissances. Les fonctions de la recherche sont de décrire, d’expliquer, de comprendre, de contrôler, de prédire des faits, des phénomènes et des conduites. La rigueur scientifique est guidée par la notion d’objectivité, c’est-à-dire que le chercheur ne traite que des faits, à l’intérieur d’un canevas défini par la communauté scientifique.

Les modes de fonctionnement de la recherche se sont modifiés avec la seconde guerre mondiale. En effet, la recherche ne se fait plus en équipe restreinte composée d’un patron, d’un assistant et de quelques étudiants. Elle est passée d’une organisation artisanale à une organisation industrielle. Dès lors, l’apprentissage des règles de la recherche ne peut plus se faire par transmission individuelle à l’intérieur de l’activité de recherche. Le nombre de collaborateurs d’une équipe s’est agrandi et le rythme de production s’est accéléré de telles manières que l’on estime maintenant que les futurs chercheurs doivent connaître les règles de la recherche avant de commencer à en faire.

En conséquence, pour que les règles de la recherche scientifique soient transmissibles et connues par la masse des chercheurs, il a fallu les codifier : ainsi apparut la méthodologie. Donc, la méthodologie de la recherche comme objet d’enseignement, est récente et son origine montre en même temps sa nature : elle est une codification des pratiques considérées comme valides par les chercheurs séniors d’un domaine de recherche. Autrement dit, elle est un recueil des règles de jeu que les adversaires acceptent de respecter dans les discussions et les contestations par lesquelles la recherche scientifique se développe; le discours sur les méthodes est une codification des codes de la recherche scientifique pour fin d’apprentissage et d’arbitrage.

Si la méthodologie répond à un souci de codification des règles, elle ne peut figer la recherche scientifique. La méthodologie doit progresser au même rythme que la recherche si on veut que l’ensemble des chercheurs d’une discipline puissent faire autre chose que de mimer, après coup, ce que l’élite des chercheurs se donne le droit de faire. En effet les progrès des connaissances, les sauts significatifs du savoir, sont liés à des changements dans l’utilisation des instruments, de nouvelles définitions de critères pour l’identification des phénomènes et des techniques utilisées dans l’analyse des données, etc.

La méthodologie devient alors une discipline qui s'établit elle-même comme objet d'observation, d'analyse, de réflexion et de contestation. La méthodologie ne reste pas un code stable, elle est sujette à des remaniements. Comme le droit évolue en fonction des changements sociaux, la méthodologie évolue en fonction des objets et des pratiques dominantes de recherche. Ce sont le polymorphisme et la dynamique des objets et des pratiques de recherche qui donnent à la codification des méthodes sa complexité et, parfois même, ses apparentes contradictions (Van der Maren, 1996).

2. Les différents niveaux de recherche

Il y a trois niveaux essentiels dans la recherche en sciences sociales et science humaines:

- *La description*

La description consiste à déterminer la nature et les caractéristiques des phénomènes et parfois à établir les associations entre eux. La description peut constituer l'objectif d'une recherche: par exemple faire ressortir tous les aspects d'un service, d'un département, d'une agence ou d'une entreprise.
La description peut aussi constituer le premier stade d'une recherche; dans ce cas elle peut exposer les résultats d'une observation ou d'une enquête exploratoire.
Ce niveau doit être soutenu par une méthode rigoureuse et des hypothèses.

- *La classification*

La classification consiste à catégoriser, regrouper, mettre en ordre pour permettre des comparaisons ou des rapprochements. Les faits observés, étudiés, sont ainsi organisés, structurés, regroupés sous des rubriques, sous des catégories pour être mieux compris.

- *L'explication / compréhension*

Expliquer, c'est répondre à la question POURQUOI ?. C'est faire voir comment un phénomène est né et comment il est ce qu'il est. L'explication consiste à clarifier les relations entre des phénomènes et à déterminer pourquoi ou dans quelles conditions tels phénomènes ou tels événements se produisent.

3. Les modes d'investigation

Les modes d'investigations sont déterminés par les paradigmes de recherche et les objectifs du chercheur. Ce dernier a le choix entre trois modes d'investigation: l'approche quantitative, l'approche qualitative et l'approche mixte.

3.1. L'approche quantitative

Cette approche vise à recueillir des données observables et quantifiables. Ce type de recherche consiste à décrire, à expliquer, à contrôler et à prédire en se fondant sur

l’observation de faits et événements « positifs », c’est-à-dire existant indépendamment du chercheur, des faits objectifs.
Cette méthode s’appuie sur des instruments ou techniques de recherche quantitatives de collecte de données dont en principe la fidélité et la validité sont assurées. Elle aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, des tableaux et graphiques, des analyses statistiques de recherche de liens entre les variables ou facteurs, des analyses de corrélation ou d’association, etc.

Pour rapprocher les propositions théoriques de la réalité, ou pour confronter les hypothèses à l'observation, il faut opérationnaliser les concepts, c'est-à-dire établir une relation systématique entre les concepts et la réalité observable, au moyen d'indicateurs. On peut définir les indicateurs comme des « signes, comportements ou réactions directement observables par lesquels on repère au niveau de la réalité les dimensions d'un concept »
Opérationnaliser un concept, c'est donc lui associer un ou plusieurs indicateurs qui permettront de distinguer avec exactitude les variations observées dans la réalité par rapport au concept. Distinguer les variations, cela veut dire mesurer : l'opérationnalisation d'un concept conduit donc à la mesure.

3.2. L’approche qualitative
Dans l’approche qualitative, le chercheur part d’une situation concrète comportant un phénomène particulier qu’il s’agit de comprendre et non de démontrer, de prouver ou de contrôler. Il veut donner sens au phénomène à travers ou au-delà de l’observation, de la description de l’interprétation et de l’appréciation du contexte et du phénomène tel qu’il se présente.
Cette méthode recourt à des techniques de recherche qualitatives pour étudier des faits particuliers (études de cas, observation, entretiens semi-structurés ou non-structurés, etc.). Le mode qualitatif fournit des données de contenu, et non des données chiffrées.

3.3. L’approche mixte
Cette approche est une combinaison des deux précédentes. Elle permet au chercheur de mobiliser aussi bien les avantages du mode quantitatif que ceux du mode qualitatif. Cette conduite aide à maitriser le phénomène dans toutes ses dimensions.
Les deux approches ne s’opposent donc pas. Elles se complètent: L’approche qualitative, par observation, par entretien, par protocoles (etc.…) permet de récolter énormément d’informations. Certaines d’entre elles n’étaient pas attendues. Elles font progresser la recherche. Cependant la durée d’une enquête qualitative limite son recours à des sujets de recherche pour lesquelles on dispose de peu d’informations. L’enquête qualitative sera choisie dans une phase exploratoire d’un nouveau sujet de recherche. Elle permet de développer une théorie et relève donc d’un processus inductif.
L’approche quantitative repose sur un corpus théorique qui permet de poser des hypothèses. La phase empirique d’une telle recherche se réalise souvent en conduisant une enquête par questionnaires. Le questionnaire permet d’interroger un beaucoup plus grand nombre d’individus. Mais le format de l’enquête ne permet de recueillir que les informations relatives aux questions.